

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	13 (1905)
Heft:	9
Rubrik:	Échos et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moral et la santé des hommes ; ce paquet de tabac, ces quelques cigarettes judicieusement distribués rappellent au soldat la patrie absente, lui montrent qu'il est quelque part des cœurs amis qui compatissent à sa misère, lui apportent un peu des joies du foyer et emportent dans les volutes de leur fumée un peu de sa détresse.

Je vous demande pardon, Mesdames, d'avoir si longuement insisté sur de si attristants tableaux, mais vous pensez avec moi qu'il faut connaître les maux que l'on veut soulagé. Et puis, je crois qu'il est bon, qu'il est salutaire de penser souvent aux horreurs de la guerre, d'en répéter souvent les tristesses ; à la connaître mieux nous apprendrons à la détester davantage, et ce que n'a pu faire jusqu'à présent la diplomatie des gouvernements, notre cœur le fera un jour. Vous vous unirez avec moi pour les souhaiter proches ces temps où la Paix universelle ne sera pas un vain mot, ces temps où les peuples éclairés ne se laisseront plus leurrer par l'espoir d'hypothétiques et injustes conquêtes, par de vaines glorioles militaires, et où vous, Mesdames, qui êtes mères, ne connaîtrez plus les affres de penser que peut-être, un jour, loin de vous, sur la terre étrangère, dans un champ de carnage, sur un misérable brancard ou sur une litière de paille, agoniseront vos enfants.

ÉCHOS ET NOUVELLES

La seule dame anglaise autorisée à servir de garde-malade pendant la

guerre et la première à rentrer à Port-Arthur après le siège vient de rentrer à Londres après quinze mois d'expérience des horreurs de la guerre. Cette dame, M^{rs} Teresa Richardson, fut choisie spécialement par l'ambassadeur du Japon, vicomte Hayashi, pour donner des soins aux soldats blessés. Elle était connue des soldats qu'elle a soignés comme « Notre Mère Anglaise ». Trois ou quatre mille femmes japonaises ont secouru les soldats blessés sans distinction de classe ou de rang et leur dévouement fut magnifique. Pendant son stage au Japon elle fut la seule femme et la seule européenne, à l'exception de deux gardes et un chirurgien allemands envoyés par l'empereur Guillaume. Tout d'abord elle fut attachée à un hôpital de Tokio puis envoyée à Hiroshima où étaient débarqués les blessés. Le courage de ces derniers est sans pareil. Ils n'ont qu'une pensée : « pouvoir retourner à la ligne de feu ».

Fondation des établissements hospitaliers.

Il semble que la première institution de ce genre dont nous trouvions les traces dans les relations des auteurs anciens, ait été créée au commencement du IV^e siècle. Vers 390 ou 380, nous dit Jérôme, une dame romaine, *Fabiola*, fonda une maison de retraite pour les malades.

Cependant Eusèbe déclare de son côté qu'un établissement affecté à la même destination aurait fonctionné à Alexandrie, sous le pontificat de Cyrille. Cet auteur parle d'une association de prêtres, de diaclés et de pieux séculiers, connus sous le nom de *Parabolains*, qui distribuaient des secours aux malades en temps de peste au mépris de leur propre santé. Mais, ajoute l'auteur, le nombre de ces ecclésiastiques se multipliant, ils devinrent insolents et factieux, et excitèrent des troubles qu'il fallut réprimer. L'histoire est un perpétuel recommencement !